



# ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU LOGEO

## Groupe de Travail LOGEO 2020-2025

### Situation à fin juin 2022 - issu de la réunion du GT Logeo 2020-2025 du 8 juin 2022

Le projet initial prévu par la mairie se résumait :

- à un décroutage de 5cm de l'existant et à la pose d'un tapis d'enrobé de + ou - 5m de large, bordé des deux côtés d'un rang de pavé 10x10 tout au long, jusqu'au « Petit Port/impasse de la pointe » (sauf évidemment au niveau du perré) qui bute l'enrobé et limite un pied de mur en terre végétale à végétaliser, roses trémières, érigerons...
- à un système d'avaloirs en place gardé, et en rajoute là où c'est indispensable pour ne pas inonder les riverains. Le traitement avec caniveau central a été exclu car nécessitant de refaire la structure de la voie, et pas la seule croûte.

Nous le regrettons amèrement d'autant plus que c'était une de nos principales propositions et que la comparaison des coûts n'a pas été faite. Nous reviendrons par la suite sur le sujet par courrier au Maire et nous serons entendus.

Nous avons suggéré de poser les pavés 2cm au-dessus de l'enrobé pour canaliser les eaux pluviales sur l'enrobé et pour freiner visuellement les conducteurs, voitures ou vélos. Cette suggestion est apparue acceptable par la maîtrise d'ouvrage (éviter le ruissellement vers la terre végétale).

Nous avons réitéré notre demande de séquençage du parcours en marquant les carrefours avec les impasses desservies, cela peut revenir avec des coupures en pavés arasés ou avec de l'enrobé de couleur différente (pas de bruit de roulement) pour redessiner des placettes à chaque croisement. Il nous faut proposer une façon économique de marquer les placettes (exemple enrobé blanc).

Le seul accident sur le parcours, est le traitement du raccordement du quai des voileries, de la cale à Sandrine et du chemin côtier. De plus, dans ce virage, il faut faire en sorte que tout le monde, et particulièrement les voitures ralentissent encore : modification d'enrobé, signalétique ?

Le quai des voileries sera inchangé côté Golfe et a priori avec une bande de pavés 10x10 côté terre (y compris devant chez Legris/Renard/André-Corvec/Richez).

La bande de terre entre le Petit Port et la Capitainerie sera arasée pour le confort des piétons et des annexes. Ces points seront à revoir/préciser lors d'une autre réunion (qui d'ailleurs était demandée pour l'automne 2022...), notamment sur les sujets "annexes, service de rade ? cohabitation, activités terre-plein".

Nous n'avons pas abordé en juin 2022 le type d'arbres à planter ? Les cupressus vont mourir un jour, et nous ne sommes pas satisfaits par les muriers-platanes (nains).

L'ilot pour vélos sera affecté aux motos et un grand espace dévolu aux vélos le long du mur de soutènement (voir sur ces sujets : cohabitation annexes le long du mur versus végétation/vélos...)

Rien sur le terre-plein du Port. Pour cela il nous faut réfléchir un peu plus sur la gestion du Port, des annexes...

#### **RUE D'ARMORIQUE Exécution 2023/24**

La maîtrise d'œuvre a été confiée à un paysagiste de Vannes, ce qui est une bonne nouvelle, nous sommes en secteur UB, un secteur où le végétal est important.

Les objectifs économiques cités plus haut laissent à penser que les interventions seront ponctuelles, ce que nous avons déjà précisé dans notre synthèse, les deux ronds-points et le carrefour avec l'impasse Drennec. Signalétique ?

#### **PARKINGS 2022**

Le grand parking est en jachère, il est surprenant qu'il soit dans cet état (pas entretenu ?) au lendemain du week-end des Vieilles Voiles.

Un parking éphémère en juillet et août, pour 25 voitures et remorques, sera organisé pour cet été au bout de l'impasse Drennec. La Mairie n'a pas le droit d'implanter en zone NDS et n'a pas trouvé d'autre solution malgré l'opposition de certains riverains.

L'ASL demande à la Mairie de faire "la police" en haute saison pour lutter contre les stationnements sauvages vraiment gênants. La Mairie signale que les effectifs de Police sont doublés l'été et qu'il y a des renforts de Gendarmerie. La Mairie veillera à ce que la signalisation des parkings soit opérationnelle.

#### **ACCES AU PORT A LA GRANDE CALE**

La Borne d'accès pour la descente à bateaux. Elle est posée et sera opérationnelle au 1er juillet. Les explications du nouveau dispositif sont affichées à la Capitainerie.

L'ASL fait remarquer que les usagers qui ont un forfait à l'année doivent repayer en juillet et août (au prix fort -15%) et que cela ne correspond pas aux promesses d'une tarification très avantageuse pour les usagers à l'année et les professionnels.

#### **FIBRE OPTIQUE**

La fibre devrait arriver au Logeo début 2024 pour les particuliers.

#### **KERASSEL**

Ce sujet important n'a malheureusement pas été abordé (faute de temps...), il le sera lors de la prochaine réunion à l'automne.

Cependant, concernant les dériveurs et catamarans qui y sont déposés, la mairie envisage fortement de faire payer une location d'emplacement (et étiquetage) comme sur le terre-plein de la grande cale : cela ne règlera cependant pas les problèmes d'encombrement et de pratique de la voile légère à partir du Logeo/Kerassel.

#### **PLU**

Le PLU est mis en process de modification, enquête publique cet été (2022).

Comme indiqué plus haut, nous avons adressé un courrier début juillet au Maire insistant sur la nécessité d'améliorer le projet, notamment sur le caniveau central, les grilles d'évacuations, le séquençement (impasses...), les bordures.... Nous avons proposé aussi que l'Association participe tant aux études qu'au financement des plantations paysagères.

Situation à fin décembre 2022 (suite à réunion que nous avons eue le 21 décembre 2022 avec le chef de projet/travaux de la Mairie et différents courriels antérieurs de la Mairie) :

Nous avons été grandement entendus par la Mairie et nous la remercions.  
Voici donc les résultats qui sont encore améliorables.

Les travaux de la nouvelle voirie rue du Port et quai des Voileries seront exécutés sur le premier trimestre. Nous avons pu participer en amont à une réunion avec le chef de projet / travaux.

En synthèse, il en ressort :

- nos demandes sont en grande partie suivies, notamment le caniveau central rue du Port.
- il n'était pas prévu de marquer par des couleurs d'enrobé différenciées les sorties des impasses principales Ker Désiré et Le Mitouard : nous avons insisté pour que cela soit pris en compte.
- le virage en bas de la rue du port sera marqué au sol (enrobé différent), le petit terre-plein attendant reconfiguré avec des pavés, de la végétation, des emplacements vélos, la cale au bas de ce virage refaite en pavés, et l'écoulement de l'eau de rue du port assuré (voire filtré) vers la mer.
- il y aura, autant que possible (largeur limitée, entrées, perré, ...), comme prévu et déjà annoncé, une "chaînette de pavés" de 10 cm de large de part et d'autre de la chaussée. Quai des voileries (n°9), celle-ci ira vers l'angle du Petit Port.
- par contre, l'aspect "paysagé" allant du Petit-Port à la grande cale n'a pas été inclus dans le projet qui se limite à la voirie (et les plots, et, avant la capitainerie, parking vélos le long du mur notamment, et au centre pour les motos) : nous avons réitéré notre demande pour faire appel à un paysagiste et avons rappelé que l'ASL est prête à y participer y compris financièrement.

### **Situation à mi-mars 2023 (constat) :**

La rue du port semble achevée, un revêtement neuf mais bien noir sur toute sa longueur, avec le caniveau central que nous avons demandé.

Sur les côtés, un rang de pavés délimite les futures plates-bandes fleuries, mais la commune n'en a pas prévu le budget et laisse pour l'instant aux riverains le soin de garnir le vide actuel : terre végétale et plantations.

A l'usage on voit que la vitesse des véhicules est bien ralentie par ces aménagements ; mais aux croisements avec les impasses, pas de traitement coloré pour les signaler (c'est pourtant prévu si possible budgétairement : information donnée en février mais il faut paraît-il laisser le temps agir un peu sur l'enrobé neuf).

Au bas de la rue, le virage n'est pas protégé, un conducteur mal inspiré pourrait plonger un peu trop vite dans le port ! Par contre le pavage devant la cale à Sandrine donne une bonne touche de fini.

Le quai des voileries, jusqu'à la capitainerie a également un nouveau revêtement. Le chantier est-il achevé ?

**Projet rue de l'Armorique** : depuis quelques jours, un panneau annonce la prochaine installation par Vannes-Agglomération de containers enterrés, sur la place des Vénètes, c'est à dire au carrefour des rues du Morbihan, de l'Armorique, des Mouettes, et du chemin de Kerjacob.

Sauf erreur, la commune de Sarzeau a confié à un paysagiste une étude sur le futur aménagement de la rue de l'Armorique, qui commence place des Vénètes. L'installation de ces containers paraît donc prématurée et même précipitée, puisqu'aucune information n'a été communiquée sur l'étude paysagée de la future rue de l'Armorique.

La place des Vénètes est actuellement une zone délicate et dangereuse et plusieurs voisins de cette place s'inquiètent du stationnement récurrent de poids-lourds sur cette place, et donc de l'effet de tout aménagement à venir.

Une réunion du groupe de travail GT Logeo 2025 devient pressante et permettrait une concertation utile sur ce projet d'aménagement de la rue de l'Armorique .... Annoncé pour 2024... et aussi d'avancer sur les autres sujets (Kerassel, végétalisation du Logeo, cohabitation grande cale, annexes, etc...)